
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 17 janvier 2022

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Une rentrée sécurisée malgré la présence du variant Omicron à Mayotte

A Mayotte, le premier cas Omicron a été détecté le 21 décembre 2021. Depuis, la situation sanitaire s'est fragilisée avec un taux d'incidence atteignant 2514 pour 100 000 habitants au 12 janvier 2022, soit bien davantage que le pic de la vague précédente. L'arrivée de ce nouveau variant, plus contagieux que le variant Delta, sur le territoire a été synonyme d'anticipation et de réactivité.

Afin de tenter de contenir l'épidémie et de protéger le territoire, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte a par conséquent renforcé son offre de dépistage en lien avec les différents partenaires de l'île du secteur public et privé : Centre hospitalier de Mayotte, SDIS, médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes libéraux, réserve sanitaire, rectorat et milieu associatif.

Anticiper avant la flambée épidémique : le défi de la rentrée

Le dépistage est très utile pour diagnostiquer une potentielle contamination au Covid et pouvoir se protéger et protéger les autres. Il est préconisé dans les cas suivants :

- Symptômes du Covid-19
- Contact récent avec une personne symptomatique
- Contact récent avec une personne testée positive
- En prévention, pour protéger ses proches du Covid-19

A Mayotte, on compte plus de 35 points de dépistage, essentiellement dans les pharmacies et les cabinets médicaux. En complément, l'Agence Régionale de santé de Mayotte a décidé d'élargir les capacités de dépistage, tout en continuant à inciter les personnes non vaccinées à le faire et les personnes éligibles à recevoir leur dose de rappel. Afin d'encadrer la rentrée scolaire et le retour des voyageurs, 35 000 autotests ont été distribués afin que chaque personne arrivant à Mayotte depuis la Réunion ou la métropole puisse réaliser un autotest avant toute reprise d'interactions sociales.

L'ensemble des partenaires se sont également organisés, en plus de leur activité, afin d'augmenter substantiellement l'offre de dépistage sur le territoire. Ainsi, le nombre de tests de dépistage réalisés depuis 10 jours n'a jamais été aussi élevé, même pendant la vague épidémique de janvier 2021.

Une offre de dépistage renforcée sur le territoire

En complément de l'offre existante, des nouvelles possibilités de dépistage ont été mises à disposition afin de sécuriser la rentrée. L'Agence Régionale de Santé de Mayotte, le Centre hospitalier de Mayotte, le SDIS, les professionnels de santé de l'île, les officines, la réserve sanitaire, le rectorat et le milieu associatif ont pris conjointement des mesures permettant un renforcement de l'offre de dépistage sur le territoire :

- Des renforts de la réserve sanitaire ont été déployés afin de permettre à la population d'accéder au dépistage dans les centres médicaux de référence du CHM
- Un centre de dépistage a ouvert ses portes au gymnase de Cavani, donnant ainsi la possibilité de se faire dépister sans rendez-vous toute la semaine et week-end inclus.
- Trois centres de dépistages dédiés aux professionnels de l'Education Nationale ont ouverts leurs portes avec l'appui de l'ARS et du SDIS.
- Une nouvelle pharmacie à Iloni est venue consolider l'offre locale afin de répondre au mieux à la demande de la population.
- 75 000 autotests et 30 000 tests antigéniques seront réceptionnés dès aujourd'hui afin de soutenir les acteurs de la santé et maintenir le bon fonctionnement du territoire.

Tout cela mené en collaboration avec les collectivités locales qui ont œuvré activement dans le cadre d'actions de sensibilisation et de facilitation à l'accès à la vaccination.

[Découvrez la carte des centres de dépistage](#)